

Procès-verbal de l'élection des membres du Bureau Assemblée générale du 29 OCTOBRE 2021

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Andilly : Caroline SOULIÉ ; Angliers : Didier TAUPIN ; Benon : *Chloé BEDEL* ; Charron : Laura MILLET ; Courçon : Florence GUIBERTEAU ; La Grève-sur-Mignon : Stéphane COUTTIER ; Le Gué d'Alléré : Marie-Odile ROUX ; Longèves : Bruno FERRET ; Marans : Romuald QUIRION ; *Nuailly d'Aunis : Magali VINCENT* ; La Ronde : Jean-Pierre SERVANT ; Saint Cyr du Doret : Didier DENIS ;

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Arçais : Philippe LEYSSENE ; Le Bourdet : Clément COHEN ; Coulon : Anne-Sophie GUICHET ; Epannes : Isabelle GAUTIER ; Fontenay Rohan-Rohan : Olivier POIRAUD ; Magné : Catherine TROMAS ; Niort : Elmano MARTINS et Thibault HEBRARD ; Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO ; La Rochénard : Jean-Claude RAPIN ; Saint Hilaire la Palud : Isabelle DONNER ; Saint Symphorien : David ROUGER ; Sansais : Corinne BOUHIER ; Val du Mignon : Fabrice GIRARDEAU ; Vallans : Olivier CAILLÉ ; Le Vanneau-Irleau : Bruno CARDINAUD

Au titre des communes de Vendée :

Auchay-sur-Vendée : Michel HERAUD ; Benet : Georges MERCIER ; Bouillé Courdault : Mathilde CHABLE ; *La Couture : Cédrine ALVEZ DA CRUZ ; Damvix : Yannick MOREAU ; Doix-lès-Fontaines : Benoît BERLAND ; La Faute-sur-Mer : Laurent HUGER ; Fontenay-le-Comte : Anne HUETZ ; Le Gué de Velluire : Alexandre OLONDE ; Le Mazeau : Bernard BORDET ; Le Langon : Jacqueline ARRESTAYS ; Les Velluire sur Vendée : Sandrine JACQUAT ; Liez : Rodolphe BLONDELLE ; Luçon : Francis VRIGNAUD ; Moreilles : Marie-Jeanne BARRAUD ; Mouzeuil St Martin : Nicolas FILLON ; Nalliers : Patricia BRECHOTTEAU ; Puyravault : Claude CHAUSSADAS ; Saint Denis du Payré : Gaëlle FLEURY et Jacques MARQUIS ; Saint Pierre le Vieux : Christian HENRIET ; Sainte Radegonde des Noyers : Paul BOURNEL et Jacques TRAVAUX ; Saint Sigismond : Denis LA MACHE ; Saint Vincent sur Graon : Jannick RABILLE ; La Taillée : Florence TROTTIN ; La Tranche sur Mer : Christian NOLLEAU ; Triaize : Didier JOUSSEAUME ; Vouillé-les-Marais : Laëtitia DAVID*

Au titre des EPCI :

Communauté d'Agglomération du Niortais : Anne-Sophie GUICHET ; Communauté de Communes Aunis Atlantique : Jean-Pierre SERVANT ; Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Laurent DUPAS ; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Gilles BOUTEILLER

Au titre des Chambres d'agriculture :

Deux-Sèvres : Jean-Marc RENAudeau, Vendée : Xavier GARREAU

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : Pascal DUFORESTEL, Guillaume RIOU, Margarita SOLA

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Ludovic HOCBON, Lydie BERNARD, Lucie ETONNO, *Philippe BAREE*, Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : *Stéphane VILLAIN*

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : Séverine VACHON, Rose-Marie NIETO, Olivier POIRAUD, Philippe MAUFFREY

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : François BON, *Marie-Josèphe CHATEVAIRE*, Arnaud CHARPENTIER, *Anne-Marie COULON*

Communes de Charente-Maritime (2 postes à pourvoir)
Didier TAUPIN
Stéphane COUTTIER
Communes des Deux-Sèvres (2 postes à pourvoir)
Catherine TROMAS
Elmano MARTINS
Communes de Vendée (2 postes à pourvoir)
Bernard BORDET
Laurent HUGER
EPCI de la Charente-Maritime (1 poste à pourvoir)
Jean-Pierre SERVANT
EPCI des Deux-Sèvres (1 poste à pourvoir)
Anne-Sophie GUICHET
EPCI de la Vendée (1 poste à pourvoir)
Gilles BOUTEILLER
Chambres d'agriculture (1 poste à pourvoir)
Xavier GARREAU

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents ou représentés : 75
- b. Nombre de votants : 75
- c. Nombre de suffrages exprimés : 658
- d. Majorité absolue : 330

Région Nouvelle Aquitaine (3 postes à pourvoir)	Nombres de suffrages obtenus	Candidats élus au premier tour
Pascal DUFORESTEL	658	X
Margarita SOLA	658	X
Guillaume RIOU	658	X
Région Pays de la Loire (3 postes à pourvoir)		
Lydie BERNARD	658	X
Yveline THIBAUD	658	X
Philippe BARRE	658	X



Le Doyen



Le Secrétaire



56 PARCS
NATURELS
RÉGIONAUX
EN FRANCE

Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Auvergne, Alsace, Ardennes, Artois, Auvergne, Bas de Saône, Picardie, Bretagne, Belfort, Bourgogne, Centre, Champagne, Corse, Côte d'Ivoire, Gironde, Hautes-Alpes, Haut-Rhin, Hauts-de-France, Ile-de-France, Jura, Landes, Lorraine, Martinique, Mayenne, Meuse, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire, Picardie, Pyrénées-Orientales, Rhône-Alpes, Saône-et-Loire, Savoie, Sud-Ouest, Tarn-et-Garonne, Val de France, Vaucluse, Vendée, Vosges, Wallonie, Yvelines



Une autre vie s'invente ici